

**Programme : « Protection de zones sensibles vis-à-vis des  
drones aériens »  
- Edition 2015 -**

Liste des projets sélectionnés (par ordre alphabétique) :

**Acronyme et titre du projet**

		<b>Coordinateur</b>
<b>ANGELAS :</b>	ANalyse Globale et Évaluation des technologies et méthodes pour la Lutte Anti UAS	Laurent HESPEL
<b>BORÉADES :</b>	Détection, poursuite, brouillage, leurrage GPS et localisation de la télécommande des Drones Aériens	André FOUSSAT

*La décision de financement de ces projets est conditionnée par la validation des budgets des projets, par les résultats de l'analyse financière des partenaires privés et par la fourniture par chaque partenaire des informations administratives et financières nécessaires.*

Liste complémentaire :

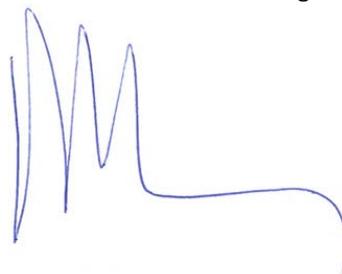
**Acronyme et titre du projet**

		<b>Coordinateur</b>
1 . <b>D.E.M.OP.AC :</b>	Système de Détection ElectroMagnétique, OPtronique, ACoustique, et de neutralisation de drones aériens	Olivier POTET
2. <b>SPID :</b>	Un système de détection multi senseurs innovants est réalisé. Pour la neutralisation, un état de l'art et la détection d'opérateurs et contrôle du drone sont effectués. Le contexte juridique, réglementaire et autres aspects sont traités.	Eric GEORGES

*La liste des projets définitivement financés par l'ANR sera rendue publique au terme des instructions administrative et financière.*

Paris, le 03 avril 2015

Le Président Directeur général



Michael Matlosz